



## Merci

Nous vous remercions d'avoir choisi le système Gtechniq Platinum réservé aux professionnels pour la protection des surfaces de votre véhicule, il permettra de conserver l'aspect neuf pour les années à venir.

## Conditions générales

- ✓ Pour que la garantie soit valable, vous devez soit l'enregistrer dans les 30 jours suivant l'application sur [www.gtechniq.co.uk/guarantee](http://www.gtechniq.co.uk/guarantee) ou fournir une preuve d'achat lors de la demande de prise en charge.
  - ✓ La garantie ne couvre que les véhicules de tourisme de classification M1 jusqu'à 8 sièges.
  - ✓ L'application doit avoir été effectuée par une concession automobile ou un Detailer agréé Gtechniq Platinum.
  - ✓ La garantie est non transférable et couvre une période de 5 ans à partir de la date d'application.
- Dans le cas improbable où la peinture de la carrosserie peinte de votre véhicule présenterait des taches ou une décoloration visibles dues à l'exposition aux rayons UV, aux retombées, au sel de déneigement, les pluies acides, la sève des arbres, les fientes d'oiseaux, les lotions et les cosmétiques, Gtechniq réparera les dommages et réappliquera le revêtement gratuitement.
- ✓ Si l'intérieur est taché par des boissons ou des liquides similaires renversés pendant la période de garantie de cinq ans, Gtechniq s'engage à faire nettoyer et retraitier cette zone par un professionnel, sans frais.
  - ✓ Cette garantie s'applique uniquement aux finitions d'origine, y compris la peinture, le tissu ou le cuir, et uniquement aux zones où le système Gtechniq a été appliqué.
  - ✓ Gtechniq se réserve le droit d'inspecter et de retraitier le véhicule en faisant appel à l'installateur agréé Gtechniq Platinum de son choix ou à une autre tierce partie autorisée. Dans la mesure du possible, cette inspection doit avoir lieu à une date et dans un lieu convenant aux deux parties.
  - ✓ Bien que nous ne soyons pas responsables de la mauvaise application d'un produit, si vous avez fait appel à un technicien agréé par nous et que vous n'êtes pas satisfait de la qualité de l'exécution et du fait que le technicien n'a pas remédié au problème, nous le contacterons en votre nom, à condition que vous nous en informiez dans les 30 jours suivant l'application du revêtement par le technicien, et nous vous aiderons, dans la mesure du possible, à trouver une solution satisfaisante et équitable.

# GTECHNIQ

PLATINUM

## Conditions de garantie

5 ANS

- ✓ Lorsqu'un véhicule a été impliqué dans un accident et que des réparations ont été effectuées sur l'intérieur ou la carrosserie, les vitres, les roues, etc., il peut être nécessaire de commander un kit de réparation Gtechniq Platinum. Ce kit peut vous être facturé par votre centre de réparation.
- ✓ Cette garantie n'affecte pas vos droits légaux en vertu de la réglementation sur les contrats de consommation en ce qui concerne les marchandises défectueuses ou mal décrites.

## Exclusions

- ✓ Préparation inadéquate ou mauvaise préparation des surfaces avant l'application du système Gtechniq.
- ✓ Application inadéquate ou mauvaise application des revêtements.
- ✓ Dommages spécifiques causés par des produits non Gtechniq.
- ✓ Incendie, dommages dus aux accidents et aux collisions, dommages malveillants, éclats de pierre, conditions météorologiques extrêmes (grêle, etc.).
- ✓ Rayures, marques de tourbillon et voile causés par (mais non limités à) des brosses de lavage manuelles, des équipements de déneigement (grattoirs/pelles), des stations de lavage automatisées, des stations de lavage manuelles ou des chiffons, éponges, gants et peaux de chamois/serviettes de séchage contaminés.
- ✓ Dommages causés aux surfaces par les solvants, le feu, l'huile industrielle, les encres, les marqueurs permanents, la colle, la peinture, les substances corrosives, les colorants ou les matières présentant un risque biologique.
- ✓ Surfaces en cuir et en tissu déchirées, arrachées, griffées ou éraflées.
- ✓ Détérioration générale due à l'usure.
- ✓ Défauts de peinture et de surface du fabricant, y compris, mais sans s'y limiter, la peau d'orange, les corps étrangers, l'écaillage, la délamination).
- ✓ Peintures mates ou satinées.
- ✓ Toits en tissu de Cabriolets.
- ✓ Action hydrophobe du revêtement.



## Conditions de garantie

**5** ANS

- ✓ Si vous avez déjà fait appel à cette garantie à deux reprises.
- ✓ le dommage a lieu dans un pays qui n'était pas le lieu d'achat ou dans lequel nous ne distribuons pas le revêtement au moment de votre achat.

## Conseils et remarques de Professionnels

- ✓ Gtechniq Platinum dispose d'une équipe de spécialistes techniques ayant une grande expérience de l'esthétique automobile et de l'utilisation des produits. Si vous avez besoin d'un conseil ou d'une assistance, envoyez votre question par e-mail à [platinum@gtechniq.co.uk](mailto:platinum@gtechniq.co.uk) en indiquant le numéro de série de votre Gtechniq Platinum et les détails de votre véhicule.
- ✓ Afin de préserver la qualité du revêtement Gtechniq, nous vous recommandons vivement d'utiliser les produits d'entretien qui vous ont été fournis au moment de l'achat et qui sont également disponibles sur le site [www.gtechniq.com](http://www.gtechniq.com), et de suivre notre guide de lavage que vous pouvez acheter ou télécharger sur notre site Internet (recherchez "Wash Guide" pour le trouver).

## Déposer une réclamation

Pour faire valoir cette garantie, vous, ou le technicien agréé qui a appliqué le revêtement, devez nous envoyer un courriel à l'adresse [guarantee@gtechniq.com](mailto:guarantee@gtechniq.com) en indiquant votre nom, votre numéro de téléphone, le numéro de série de la garantie, une photographie et une brève description du dommage. Nous pourrons alors demander à un évaluateur d'inspecter la voiture pendant les heures de bureau normales à un endroit spécifié par l'évaluateur.

Cette garantie est donnée par Gtechniq Limited (numéro d'entreprise 05749351),  
Siège Social:

The Mill Pury Hill Business Park,  
Alderton Road,  
Towcester,  
NN12 7LS  
United Kingdom